

Tableau synthétique de suivi des objectifs en lien avec la dotation complémentaire - LABEL VIE

Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

Publié le

Montants prévisionnels
ID : 023-222309627-20241014-CD2024_0081-DE

Objectifs stratégiques (mentionnés à l'article L.314-2-2 du CASF)	Objectifs opérationnels - actions	2022	2023	2024	2025
1 - Accompagner des personnes dont le profil de prise en charge présente des spécificités	Soutenir la montée en compétence des IAD sur l'accompagnement des publics en situation de handicap	0	6 975	5 445	6 975
	Soutenir la montée en compétence des IAD sur l'accompagnement en fin de vie	0	4 770	5 445	4 770
	Soutenir la montée en compétence des IAD sur la connaissance de la personne âgée et la maladie d'Alzheimer	0	4 770	5 445	4 770
	Nommer et former un référent handicap à destination des personnes aidées	750	750	0	0
	Mettre en place un tutorat pour les prises en charge complexes	803	2 408	12 042	2 408
	Moderniser le système d'information	17 201	0	0	0
	Développer les réunions d'équipe autour des "cas complexes"	0	2 543	5 651	2 543
	Nommer et former des référents manutention	0	0	3 848	
	TOTAL ANNUEL	18 754	22 216	37 876	21 466
2 - Intervenir sur une amplitude horaire incluant les soirs, les week-ends et les jours fériés	Améliorer la solvabilisation des interventions isolées	0	3 600	5 400	3 600
	Favoriser la continuité de service par des astreintes	0	12 240	18 240	12 240
	TOTAL ANNUEL	0	15 840	23 640	15 840
3 - Contribuer à la couverture des besoins de l'ensemble du territoire	Mettre à la disposition des IAD des véhicules en location	0	7 200	10 800	7 200
	Sécuriser les déplacements des salariés par l'acquisition de pneus adaptés aux conditions climatiques locales	0	14 000	14 000	14 000
	Expérimenter des solutions de mobilité douce	0	3 100	6 366	3 100
	Mieux prendre en compte les frais de déplacement dans un département rural à l'habitat isolé	4 250	12 750	13 500	12 750
	Expérimenter l'utilisation de véhicules sans permis	13 000	0	0	0
	Accompagner des salariés à l'obtention du BSR	0	0	1200	0
	TOTAL ANNUEL	17 250	37 050	45 866	37 050

Tableau synthétique de suivi des objectifs en lien avec la dotation complémentaire - LABEL VIE

Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

Publié le

Montants prévisionnels
ID : 023-222309627-20241014-CD2024_0081-DE

Objectifs stratégiques (mentionnés à l'article L.314-2-2 du CASF)	Objectifs opérationnels - actions	2022	2023	2024	2025
4 - Apporter un soutien aux aidants des personnes accompagnées	Proposer un espace d'expression, de discussion et d'échange à destination des usagers et de leurs aidants	0	1 440	0	1 440
	Déployer une ludothèque à disposition des usagers et de leurs aidants	0	0	1 200	0
	TOTAL ANNUEL	0	1 440	1 200	1 440
5 - Améliorer la qualité de vie au travail des intervenants	Prolonger et amplifier la démarche de prévention des risques professionnels : validation de procédures par un Préventeur des Risques Professionnels mutualisé	0	1 177	0	1 177
	Conforter les pratiques de prévention : mutualisation d'un poste d'ergothérapeute	0	7 500	428	7 500
	Participer à l'étude départementale de besoins auprès des aides à domicile	647	1 509	0	0
	Développer l'usage de la sophrologie pour prévenir les risques psycho-sociaux	0	6 102	5 841	12 882
	Soutenir la montée en compétence des IAD sur la connaissance des pathologies cancéreuses	0	3 050	3 630	3 050
	Favoriser les réunions d'échanges de proximité avec les salariés	0	18 947	12 632	18 947
	Poursuivre la mise en place de groupes de paroles / groupe d'analyse de la pratique	0	0	4 600	8 980
	Bâtir un parcours d'accueil et d'intégration des nouvelles recrues	0	602	602	602
	Soutenir la montée en compétence des IAD sur la nutrition	0	6 975	7 131	6 975
	Promouvoir la Bienveillance	17 314	41 323	1 830	0
	Désigner un référent Bienveillance, qualité et prévention	0	5 500	0	0
	Poursuivre le tutorat des nouveaux entrants et lors d'intervention auprès de cas complexes	0	10 035	10 035	10 035
	Favoriser l'accès aux soins des IAD	0	11 700	7 800	11 700
	Développer une culture du "prendre soin de soi" auprès des IAD	0	3 000	3 000	0
	TOTAL ANNUEL	17 961	117 420	57 528	81 848
	TOTAL GENERAL	53 965	193 966	166 110	157 644
	Soit un montant cumulé sur la durée du CPOM de :		571 685		